

# Bulletin de **LIAISON** de la Communauté métropolitaine de Québec

Volume 5 • Numéro 2 | Avril 2008

## SCHÉMA MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

### Une élaboration davantage axée vers la croissance stratégique et durable de la région

Le 27 mars dernier, les membres du conseil de la CMQ adoptaient un cadre révisé d'élaboration du schéma métropolitain d'aménagement et de développement (SMAD) centré davantage sur les questions stratégiques d'intérêt métropolitain et inspiré des pratiques des organisations métropolitaines de Toronto, Boston et Portland.

L'approche retenue privilégiera cinq grands thèmes : la croissance, la gestion de l'urbanisation, les infrastructures de transport, la couronne verte ainsi que le fleuve et son littoral.

Un calendrier des travaux a également été retenu. Il prévoit l'adoption du projet de SMAD à la séance de décembre du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec.

## PRIORITÉ AU COMPOSTAGE

### La CMQ réclame un programme de financement des infrastructures devant l'Assemblée nationale

Le 19 février dernier, la Communauté métropolitaine de Québec présentait sa position à l'égard de l'actualisation de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* devant les membres de la Commission des transports et de l'environnement de l'Assemblée nationale.

À cette occasion, la CMQ demandait au gouvernement du Québec de créer un programme de financement des infrastructures de valorisation des matières organiques, de réaffirmer son engagement en vue d'une indemnisation à 100 % des coûts municipaux de la collecte des matières recyclables d'ici 2010, de déterminer des objectifs de récupération en mettant au point des indicateurs simples pour la préparation des bilans et le suivi des PGMR, d'intervenir rapidement pour favoriser la réduction à la source et d'entreprendre, en collaboration avec Recyc-Québec, une réflexion d'ensemble dans le but de déterminer des pistes d'actions concrètes pour mieux structurer et intégrer les activités et les entreprises du secteur du réemploi.

Le dossier du compostage est considéré prioritaire par la CMQ. Rappelons que 44 % des matières résiduelles produites sur son territoire sont constituées de matières organiques, pouvant donc être compostées. La construction d'un nouveau centre de traitement de ces matières adapté à un contexte urbain nécessitera des dépenses en immobilisation évaluées à environ 35 millions de dollars. À celles-ci s'ajouteront les coûts reliés à la collecte de ces nouvelles matières. La CMQ estime que la valorisation des matières organiques aura pour conséquence d'alourdir le budget des municipalités de son territoire de plus de 7 millions de dollars par année. Les investissements requis pour faire face au défi du compostage dépassent donc de beaucoup la capacité de payer des municipalités de la CMQ.

## UN ATLAS DES PAYSAGES DE LA CMQ

### Plus de 20 spécialistes mis à contribution

Après plus d'un an de travail intensif, la CMQ vient de rendre public un tout nouvel atlas des paysages de son territoire. Réalisé grâce à la participation de plus d'une vingtaine de spécialistes (architectes paysagistes, urbanistes, géographes, aménagistes, ingénieurs forestiers, historiens, experts en tourisme, géomaticiens et photographe), cet atlas servira à parfaire notre connaissance des paysages de la région métropolitaine et à en faciliter la mise en valeur, entre autres via le schéma métropolitain d'aménagement et de développement (SMAD).

L'atlas, qui peut être consulté sur le site Internet de la CMQ à [www.cmquebec.qc.ca](http://www.cmquebec.qc.ca), compte 750 pages. Cent trente-neuf unités paysagères y sont décrites grâce à une série de cartes portant sur le relief, l'occupation du sol, les panoramas et points de vue, le patrimoine, la récréation, le tourisme et l'écologie. Une photographie aérienne, des données statistiques sur l'occupation du territoire et les milieux écologiques de même que des commentaires sur les attraits particuliers de chacune des unités paysagères complètent le tout.

Cette réalisation a été rendue possible grâce à la participation financière du ministère des Affaires municipales et des Régions et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. La collaboration active de représentants des villes et municipalités régionales de comté du territoire aura permis à la CMQ de poser un regard plus attentif sur chacune des composantes de son territoire.

## PROGRAMMES DE TRAVAIL DES COMMISSIONS

### De la planification à l'action

La plus récente séance du conseil de la CMQ a été l'occasion d'adopter les programmes de travail des commissions. Ces dernières sont au nombre de quatre :

- Aménagement du territoire : Jacques Teasdale, président, conseiller municipal, Québec
- Développement économique : Michel Giroux, président, préfet, MRC La Jacques-Cartier
- Transport métropolitain : Paul Shoiry, président, conseiller municipal, Québec
- Environnement : Jean-Claude Bouchard, président, conseiller municipal, Lévis

Les travaux relatifs à l'élaboration du schéma métropolitain d'aménagement et de développement (SMAD) retiendront principalement l'attention des commissions au cours de l'année 2008. Outre ce dossier, le conseil de la CMQ a confié aux commissions les mandats suivants :

- Le suivi du *Plan des grands enjeux du développement économique*, et plus particulièrement de la stratégie d'intervention de la CMQ en cette matière;
- L'amélioration des services de transport métropolitain : renouvellement de l'entente sur le titre métropolitain de transport en commun, suivi de l'étude de pré faisabilité sur l'aménagement de voies réservées dans l'axe du boulevard Laurier à l'approche du pont de Québec, démarrage d'une étude portant sur les interrelations en transport entre les trois MRC et l'agglomération de Québec, nouvelle étude sur l'harmonisation des interconnexions entre les cinq réseaux de transport adapté du territoire et cadre financier du transport en commun métropolitain;
- Le suivi au *Plan de gestion des matières résiduelles de la CMQ Rive-Nord*: bilan, activités de sensibilisation et d'information, comité communautaire de suivi, monitoring des lois, règlements et politiques gouvernementales, coordination des études relatives à la mise en valeur des putrescibles etc.;
- L'émission d'avis à la Commission de protection du territoire agricole et au ministère des Affaires municipales et des Régions;
- La poursuite de l'élaboration du règlement de contrôle intérimaire (RCI) sur les éoliennes (adopté en 2007) afin, entre autres, d'évaluer la nature des installations qui pourraient être permises en milieu municipalisé;
- Le suivi de l'étude sur les paysages d'intérêt métropolitain.

Les programmes complets de chacune des commissions de la CMQ sont disponibles sur le site Internet [www.cmquebec.qc.ca](http://www.cmquebec.qc.ca).

## FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAIN

### Un appui financier à deux créneaux d'excellence de portée métropolitaine

Les membres du conseil de la CMQ ont récemment approuvé le versement d'une aide financière de 25 000 \$ pour la réalisation d'une initiative structurante (projet DevTech) visant à accélérer le développement des entreprises technologiques, soit sécurité-défense, géospatiale, divertissement interactif, optique-photonique, sciences de la vie, électronique et matériaux avancés. Les activités prévues touchent particulièrement le développement de la culture entrepreneuriale technologique ainsi que le perfectionnement et l'attraction d'une main d'œuvre spécialisée et bilingue.

Une aide de 20 000 \$ a également été consentie au consortium Aliments Santé qui a pour objectifs d'améliorer l'offre régionale des produits d'aliments santé et de positionner la région de la Capitale-Nationale comme un leader canadien et international en ce domaine.

Ces projets, qui interpellent les entreprises opérant sur les deux rives du Saint-Laurent, contribueront au développement des créneaux d'excellence identifiés par la démarche ACCORD.



**Communauté  
métropolitaine  
de Québec**

**Bâtir. Dans un même esprit.**

Pour abonner un collègue, modifier un abonnement, recevoir la version électronique de ce Bulletin ou en commenter le contenu, veuillez vous adresser à : Bulletin de liaison, CMQ, 1130, route de l'Église, Québec (Québec), G1V 4X6, par télécopieur au (418) 641-6545 ou par courriel à [info@cmquebec.qc.ca](mailto:info@cmquebec.qc.ca).

**[www.cmquebec.qc.ca](http://www.cmquebec.qc.ca)**